LES PROFESSIONNELS DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS INTERPELLENT LES CANDIDATS

Pour une filière économique compétitive et pérenne répondant aux attentes sociétales



UNE FILIÈRE À L'ÉCOUTE DES CONSOMMATEURS ET DES ATTENTES SOCIÉTALES

Les consommateurs sont de plus en plus exigeants en termes de qualité gustative, de traçabilité et d'origine, de respect de l'environnement et de sécurité sanitaire des produits. L'interprofession des fruits et légumes frais (INTERFEL) s'adapte en permanence pour répondre à l'évolution des attentes de la société civile. INTERFEL a réalisé en 2015-2016 des efforts sans précédent depuis sa création, il y a quarante ans, en prenant 9 engagements de filière présentés lors des assises des fruits et légumes frais. Cela l'a conduit notamment à assumer pour la première fois et à hauteur de 14 millions d'euros le financement du centre technique de la filière (CTIFL).

UN TRAVAIL CONSTANT POUR OFFRIR LES MEILLEURS PRODUITS

Les investissements actuels et à venir visent à améliorer les systèmes de production, de commercialisation et de distribution pour s'adapter à des produits et à un contexte en forte évolution. Soucieuse de préserver l'environnement et de satisfaire pleinement les consommateurs, INTERFEL s'engage à mettre en œuvre des moyens et des outils à disposition des professionnels pour renforcer la qualité et la diversité des fruits et légumes, tout en assurant un avenir économique à la filière ainsi qu'une production en quantités suffisantes

DES MÉTIERS VARIÉS AU SEIN D'UNE FILIÈRE ENGAGÉE

Les métiers de la filière s'adaptent en permanence à l'évolution des attentes environnementales et sociétales, exigeant plus que jamais de mobiliser des compétences et savoir-faire pointus. Fragiles, périssables et météo-sensibles, les fruits et légumes frais nécessitent un cycle de développement et de commercialisation spécifique qui explique le fort ancrage territorial des métiers, favorisant ainsi le développement économique et l'emploi local.

UNE VOLONTÉ DE MIEUX INFORMER

Tous les progrès en termes de recherche et d'expérimentation sont diffusés largement avec comme objectif de renforcer la transparence et la clarté de l'information transmise aux opérateurs de la filière et au grand public. INTERFEL est en effet convaincue qu'une meilleure information est la solution pour soutenir la consommation et promouvoir notamment le rôle des fruits et légumes dans l'équilibre alimentaire auprès des plus jeunes.

UN ENGAGEMENT INDISPENSABLE DES DÉCIDEURS PUBLICS, POUR L'AVENIR

Notre interprofession interpelle les candidats aux élections législatives sur la nécessité d'engagements rapides et concrets de leur part. Ainsi, nous portons, avec l'ensemble de nos professionnels, 9 demandes d'engagements pour une filière économique compétitive et pérenne en France et à l'international, soutenue et défendue par les décideurs publics à qui nous demandons de :

- 1 Soutenir la consommation des fruits et légumes frais, notamment par la promotion du programme « Un Fruit pour la Récré ».
- Pérenniser la contribution existante du CASDAR et soutenir les investissements de la filière fruits et lécumes frais.
- Affirmer que l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires est nécessaire à la compétitivité des opérateurs de la filière et ne pas imposer une réglementation supplémentaire à celle demandée au niveau européen.
- 4 Adapter l'accessibilité des fruits et légumes à tous les signes de qualité communautaires et nationaux.
- Mettre en place un agrément de l'Éducation nationale pour permettre l'information et l'éducation à une alimentation saine, riche en fruits et légumes frais.

- Valider avec l'interprofession le dispositif législatif relatif à la contractualisation afin de l'adapter aux spécificités et réalités économiques des acteurs de la filière fruits et légumes frais.
- Soutenir les efforts de la filière dans ses démarches volontaires visant à lutter contre le gaspillage alimentaire, et ce, dans une approche cohérente, tout en préservant les démarches qualité mises en œuvre par la filière des fruits et légumes frais.
- 8 Obtenir de l'Union européenne que la communication collective sur l'origine nationale des produits soit autorisée tant en France que sur les marchés extérieurs.
- 9 Soutenir des investissements de la filière, la promotion de nos entreprises et de nos produits sur les marchés extérieurs et s'engager à ne pas prendre de réglementation française qui ne fasse l'objet de réciprocité au niveau communautaire et international, afin de rétablir la compétitivité des produits et des entreprises françaises.

Pour mettre en œuvre ces mesures et instaurer un dialogue régulier entre les professionnels de la filière et les pouvoirs publics, les professionnels demandent la nomination d'un délégué interministériel produits frais.

Sa position interministérielle permettrait la nécessaire conciliation des enjeux de production, de distribution et de communication portés actuellement par plusieurs ministères et faciliterait les liens avec l'Éducation nationale pour la formation des jeunes à la nutrition. Il faciliterait également une réflexion stratégique porteuse d'espoir dont la filière a besoin pour retrouver sa compétitivité et sa juste place aux plans national et européen.

Signature du candidat

